

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, jeudi 25 octobre 2012 à 19h00.

Procès-verbal de la séance extra ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillères et conseillers suivant(e)s : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyen(ne)s présent(e)s.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

2012.213

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté sur l'avis de convocation.

1. Ouverture, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour sur l'avis de convocation ;
3. Achat Camion au RFU;
4. Halloween;
5. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. ACHAT CAMION AU RFU;

2012.214

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Ste-Clotilde de Horton en date du 2 octobre 2012 concernant le paiement des achats de camions incendie;

Considérant que chaque municipalité devra payer sa part de l'achat des camions au RFU de l'année où l'achat est effectué;

Considérant qu'il y aura un réajustement annuellement selon RFU, les années subséquentes tel que stipulé par l'exemple à l'annexe B du procès-verbal de la rencontre du comité inter municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton en date du 2 octobre 2012;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu à l'unanimité d'accepter, pour le bon déroulement du dossier, la recommandation du comité incendie.

Que l'annexe B est jointe à la présente résolution et annexée à l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de service signée en octobre 2011 comme si elle faisait partie intégrante de celles-ci.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2012.215

4. HALLOWEEN;

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Ste-Clotilde de Horton en date du 2 octobre 2012;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'autoriser les pompiers à utiliser les camions incendie et un montant de 125\$ pour l'achat de confiseries pour l'Halloween 2012 et 125\$ pour l'achat de confiseries en 2013.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2012.216

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est proposé par Maureen Landry de lever l'assemblée à 19h14.

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière
